Décision 22-DCC-162 du 30 août 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe My Mobility par la société Chequers Partenaires

Posted on: 30 août 2022 | Secteurs :

SERVICES

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Chequers Partenaires
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	My Mobility

Lire

Le texte intégral
126.35 Ko